

devant les capitalistes de notre pays et d'autres. Nous lui avons demandé d'exercer la souveraineté politique que possède le gouvernement pour le compte des Canadiens. Le ministre doit choisir quels seront ses amis: la vaste majorité des Canadiens qui, grâce au processus électoral, ont envoyé à la Chambre un parti politique pour les gouverner et les représenter ou le petit groupe de gens qui ont toujours envisagé de façon bornée et stupide la gestion des finances de notre pays.

Lorsque nous parlons de certains de ces traditionalistes, nous ne voulons pas dire que ce sont des scélérats. Ils n'en sont pas vraiment. Leur attitude s'explique simplement, je crois, par le fait que les efforts qu'ils déploient pour s'opposer à l'évolution, pour exercer une souveraineté politique, pour empêcher le gouvernement d'agir pour le compte des Canadiens, nous rendent imprévoyants et sots. Il incombe au gouvernement de rectifier cette attitude.

● (4.20 p.m.)

Le ministre des Finances a déclaré aujourd'hui que les instruments traditionnels de la politique fiscale et monétaire ne sont désormais plus entièrement adéquats pour régler le genre de problèmes qui se présente au pays. J'ai signalé au ministre, à plusieurs reprises, qu'il faisait toujours allusion à cela mais qu'il n'osait jamais le dire nettement. Il l'a fait aujourd'hui, monsieur le président, et les membres de mon parti sont heureux qu'il ait finalement adopté cette attitude. Je savais à quoi on se butait en essayant de gérer l'économie du Canada par de simples politiques fiscales et monétaires. D'autres moyens de corriger les défauts du régime des marchés sont évidemment nécessaires.

Mon parti estime que le gouvernement actuel aurait pu obtenir des résultats encore meilleurs avec les instruments traditionnels de la politique fiscale et monétaire. L'efficacité de ces instruments traditionnels a été limitée par divers engagements du gouvernement dans différents domaines. Parmi ceux que j'ai mentionnés, il y a l'engagement envers les États-Unis de maintenir un plafond sur les réserves, l'engagement d'un taux de change fixe, le refus d'examiner les politiques d'investissement et de roulement de capitaux et, incidemment, le refus d'envisager quelque forme de contrôle du change.

Je ne m'étonnerais pas, monsieur le président, que le ministre propose sous peu une forme quelconque de contrôle du change, bien qu'il ait l'intention de dire le contraire. Nous ne sommes plus dupes des protestations éngériques du ministre contre l'institution

d'un conseil de revision des prix, car quelques semaines après ses protestations, il propose la création d'un organisme semblable. Je suis toutefois partisan du contrôle du change. Un de ces rivaux dans la course au leadership a reconnu cette nécessité, lorsqu'il a fait observer que nous ne pouvons pas compter sur le seul bon vouloir des États-Unis, quelles que puissent être leurs bonnes intentions. Après tout, nous ne pouvons pas toujours régler sans failles les filiales des sociétés américaines installées au Canada et nous ne pouvons pas compter sur leur bonne volonté pour freiner la fuite des dollars. Nous devons donc prendre des mesures concrètes pour prévenir l'attaque indirecte contre le dollar canadien que représente le rapatriement excessif des intérêts et dividendes obtenus au Canada.

Il est difficile de savoir avec exactitude en quoi consistent les nouvelles mesures fiscales du gouvernement, mais nous pouvons certainement prévoir que le gouvernement compte toujours percevoir des recettes équivalentes à celles qu'aurait rapportées la surtaxe de 5 p. 100. On aurait cru que le gouvernement, sauvé du manque de perspicacité et d'adresse qui lui a valu d'être mis en minorité, aurait profité du sursis qu'on lui a accordé pour réexaminer sa politique et comprendre qu'un budget équilibré à l'heure actuelle n'est pas une solution aux problèmes du pays.

Le chômage est très élevé au Canada. Le ministre ne voit sûrement pas d'un bon œil ce niveau de chômage et aimerait pouvoir y remédier, mais dans son esprit cet objectif semble céder la préséance à la stabilité des prix. En effet, il ne lui a accordé aucune priorité. Toutefois, je veux donner au ministre le bénéfice du doute à cet égard.

Le ministre a eu le temps de respirer et il devrait s'être rendu compte que ce n'est pas le moment de parler de budgets équilibrés. Outre un taux élevé de chômage, nous voyons aujourd'hui un ralentissement de la croissance économique, un potentiel inemployé et, dans bien des secteurs, le besoin de nouveaux débouchés. Si l'on allait à la rencontre de ces besoins, certains des revenus nécessaires seraient automatiquement acquis au gouvernement.

Cela ne veut pas dire, monsieur le président, que les impôts ne sont pas en certaines circonstances une chose nécessaire. Il faut parfois y recourir pour financer certains programmes. Nous n'allons pas attendre ici de nous trouver dans la situation de devoir admettre que certaines dépenses gouvernementales sont indispensables pour refuser